

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 20 DECEMBRE 2017

Démission / Désignation

CPAS

Suite à la démission de Mr G. Fransolet, désigné par le conseil communal comme conseiller de l'Action sociale, il convient de le remplacer. Il est proposé à Mr Englebert de reprendre ce mandat.

Octroi d'un subside exceptionnel

Un subside exceptionnel est soumis pour approbation au Conseil concernant la Régie de quartier à titre d'intervention dans le déficit pour 1/3 de celui-ci. En effet, le subside destiné au traitement du personnel s'avère désormais insuffisant.

Actions de prévention

Pour limiter la quantité globale de déchets produits par les ménages dans la zone qu'elle dessert, INTRADEL élabore et met en œuvre une politique de prévention des déchets qui s'inscrit dans les axes directeurs définis par la Région.

Dans ce cadre, INTRADEL nous propose de mener au cours de cette année 2018, deux actions de sensibilisation :

- 1) relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire
- 2) et contre les sacs plastiques jetables

1) L'Intercommunale nous fournira un outil (agréé par l'AFSCA) et des conseils destinés aux citoyens afin de mieux gérer leur frigo et de réduire les risques de gaspillage alimentaire.

2) Depuis 2016, les sacs plastiques jetables pour fruits et légumes sont interdits dans les magasins et grandes surfaces. Ceux-ci sont progressivement remplacés par des sacs en papier recyclables (fragiles et très peu réutilisables). Il existe une autre solution pour emballer ses fruits et légumes, c'est le sac ou filet réutilisable garantissant résistance et légèreté. Cette action consiste à fournir un kit de 2 sacs (pour fruits ou légumes) lavables et réutilisables aux dimensions différentes.

Régie communale des Maîtres du feu

La Régie Communale des Maîtres du Feu présente son rapport d'activités 2017 ainsi que son budget pour 2018 pour approbation en vue de l'octroi d'un subside communal.

Au vu de la faible fréquentation individuelle, afin de diminuer les coûts et d'optimiser ses visites « groupes », la régie communale « Les Maîtres du feu » n'ouvrira plus en 2018 que sur réservation pour les groupes.

Le budget prévisionnel de la Régie Communale des Maîtres du Feu présentant pour 2018 :

- Un total de dépenses de 38.600,00 € ;
- Un total de recettes propres estimées à 17.305,00 € et un équilibre budgétaire atteint par l'octroi d'un subside communal de 21.295 €, qui sera inscrit au service ordinaire du budget communal pour 2018.

Zone de police Meuse-Hesbaye

Lors de ce Conseil, la **dotation de la commune d'Amay** (au budget ordinaire et extraordinaire) à la zone de police Meuse-Hesbaye pour l'exercice 2018 a été présentée, fixée et approuvée.

Cette contribution, revue et indexée annuellement (en fonction de la taille de la population), est d'application dans toutes les communes de la zone et garantit le bon fonctionnement de celle-ci.

Il est proposé de voter une dotation de :

- 1.089.776,27 € à inscrire au budget ordinaire.
- 104.879,26 € à inscrire au budget extraordinaire.

Budget

Lors de ce Conseil, le **rapport sur l'activité communale** pour l'exercice 2016-2017 ainsi que le **budget communal** ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2018 ont été présentés, analysés et adoptés.

De même, le **budget du CPAS** (Centre Public d'Action sociale) pour l'exercice 2018 a été soumis pour approbation et validé.

En outre, une **Modification Budgétaire** du CPAS (n°1 2017) a également été soumise pour approbation.

Taxe communale

Dans le cadre du règlement établissant une taxe communale pour l'exercice 2018 sur l'enlèvement des déchets ménagers et assimilés par conteneurs à puces, la Région wallonne demande à ce que cette taxe soit revotée suite à l'adoption du coût-vérité prévisionnel 2018 et est donc soumise à nouveau au Conseil communal.

Pour votre bonne information, INTRADEL n'a pas prévu d'augmentation de sa cotisation et de ses tarifs pour l'enlèvement des déchets ménagers.